

Québec, le 26 octobre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Je donne suite à une pétition présentée à l'Assemblée nationale par Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, le 4 octobre 2017. Cette pétition demande au gouvernement du Québec de ne pas couper dans le secteur de la culture et particulièrement à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de conserver le budget de la numérisation afin de préserver des emplois de qualité et de continuer le travail de préservation et de numérisation de la mémoire collective ainsi que du patrimoine du Québec.

Comme l'ensemble des ministères et organismes, BANQ est appelée à contribuer à l'effort de maintien de l'équilibre budgétaire gouvernemental. Pour ce faire, elle a orienté ses décisions vers l'optimisation de ressources et la restructuration de son service de numérisation. Les mesures n'ont pas d'impact sur la poursuite de ses missions de conservation du patrimoine documentaire ni sur la mise en valeur et la diffusion de la collection patrimoniale. BANQ demeure un catalyseur pour les institutions documentaires québécoises par sa politique de numérisation.

Par ailleurs, tous les rôles et fonctions attribués aux archives peuvent être poursuivis et ne sont pas mis en péril à la suite de la réorganisation annoncée par BANQ. Le niveau d'emploi se stabilise au niveau de mars 2016, année où BANQ avait le même succès qu'aujourd'hui.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



**MARIE MONTPETIT**

N/Réf. : 30827